



DÉPARTEMENT
des
ALPES-MARITIMES
ARRONDISSEMENT DE GRASSE

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Egalité Fraternité

VILLE D'ANTIBES

NOMBRE DES MEMBRES
DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT

du Registre des délibérations du Conseil municipal

SEANCE du lundi 7 avril 2014

Légal	En exercice	Présents	Procurations	Absent(s)
49	49	49	0	0

**OBJET : 00-14 - RENOUELEMENT
DU CONSEIL MUNICIPAL - THEATRE
COMMUNAUTAIRE D'ANTIBES -
DESIGNATION DES REPRESENTANTS
DE LA COMMUNE AU CONSEIL
D'ADMINISTRATION ET A L'ASSEMBLEE
GENERALE**

0 Original

0 Expédition certifiée conforme
Pour le Maire

N°Enregistrement :

1064/14

Certifié exécutoire compte tenu de

l'affichage en Mairie,

Le 14 AVR. 2014

Et de la réception en Sous-Préfecture,

Le 14 AVR 2014

Pour le Maire,
L'Attaché Territorial,

A. CLAVERIE

Le lundi 7 avril 2014 à 15h00,

Le Conseil municipal, suite à la convocation de Monsieur le Maire en date du 01/04/14, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Jean LEONETTI, Maire, Député des Alpes-Maritimes.

Présents :

M. Jean LEONETTI, M. Eric PAUGET, Mme Simone TORRES FORET DODELIN, M. Jacques GENTE, M. Serge AMAR, M. Patrick DULBECCO, M. Eric DUPLAY, Mme Angèle MURATORI, M. Audouin RAMBAUD, Mme Marina LONVIS, M. Patrice COLOMB, M. Yves DAHAN, M. André-Luc SEITHER, Mme Monique CANOVA, Mme Khéra BADAOU, Mme Anne-Marie DUMONT, Mme Anne-Marie BOUSQUET, Mme Françoise THOMEL, Mme Martine SAVALLI, Mme Jacqueline DOR, Mme Jacqueline BOUFFIER, M. Henri CHIALVA, M. Alain CHAUSSARD, M. Marc FOSSOUD, M. Michel GASTALDI, Mme Marguerite BLAZY, M. Bernard MONIER, Mme Cléa PUGNAIRE, M. Gérald LACOSTE, Mme Carine CURTET, Mme Nathalie DEPETRIS, M. Jacques BARTOLETTI, Mme Sophie NASICA, M. Bernard DELIQUAIRE, M. Hassan EL JAZOULI, Mme Vanessa LELLOUCHE, Mme Rachel DESBORDES, M. Mickael URBANI, Mme Alexandra BORCHIO-FONTIMP, M. Matthieu GILLI, Mme Alexia MISSANA, Mme Annie CLECH, M. Tanguy CORNEC, Mme Anne CHEVALIER, M. Lionel TIVOLI, M. Marc GERIOS, Mme Michèle MURATORE, M. Pierre AUBRY, M. Gérard PIEL

Procurations

Absents :

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil.

Mme Alexia MISSANA, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il (elle) a acceptées. Le Rapporteur expose à l'Assemblée :

00-14 - RENOUVELLEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL - THEATRE COMMUNAUTAIRE D'ANTIBES - DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET A L'ASSEMBLEE GENERALE

Commission(s) :

Créée par les délibérations du conseil communautaire du 23 décembre 2011 et du conseil municipal du 3 février 2012, la Société Publique Locale « Théâtre Communautaire d'Antibes » réunit la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis et la Ville d'Antibes Juan-les-Pins.

Cette société a pour objet :

- la gestion et l'exploitation du « Théâtre Communautaire d'Antibes », et de toutes activités accessoires annexes et complémentaires ;
- la mise en œuvre d'actions de promotion et d'actions de développement économique, touristique et culturel des collectivités et groupements de collectivités actionnaires par la conception, la production, la diffusion de spectacles ;
- la promotion économique, touristique et culturelle du territoire des collectivités et groupements de collectivités actionnaires.

D'un point de vue administratif, la Société Publique Locale « Théâtre Communautaire d'Antibes » est gouvernée par :

- un conseil d'administration ;
- une assemblée générale ;
- un directeur général.

Pour faire suite au renouvellement récent du conseil municipal, il convient :

- d'une part de désigner quatre conseillers municipaux qui siégeront au sein du conseil d'administration de la SPL en tant que représentants de la Commune ;
- d'autre part, parmi ces derniers, un conseiller municipal en charge de représenter la Ville au sein de l'Assemblée générale de la SPL.

OUI CET EXPOSE

APRES EN AVOIR DELIBERE

LE CONSEIL MUNICIPAL

A la majorité par 41 voix POUR sur 49 (1 contre : M. PIEL et 7 abstentions : Mme CLECH, M. CORNEC, Mme CHEVALIER, M. TIVOLI, M. GERIOS, Mme MURATORE, M. AUBRY)

- **DÉSIGNE**, au scrutin public à mains levées à la majorité absolue, quatre conseillers municipaux qui siégeront au sein du conseil d'administration de la SPL en tant que représentants de la Commune ;

Se portent candidats :

Simone TORRES-FORET-DODELIN
Marguerite BLAZY
Audouin RAMBAUD
Hassan EL JAZOULI

L'ensemble des candidats, ayant obtenu la majorité absolue des voix, est désigné pour représenter la Commune au conseil d'administration de la SPL « Théâtre Communautaire d'Antibes » ;

00-14 - RENOUVELLEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL - THEATRE COMMUNAUTAIRE D'ANTIBES - DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET A L'ASSEMBLEE GENERALE

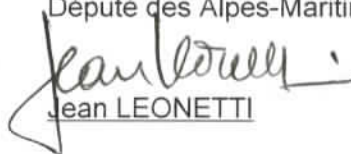
Commission(s) :

- DESIGNE Mme Simone TORRES-FORET-DODELIN, Adjointe au Maire, en charge de représenter la Ville au sein de l'Assemblée générale de la SPL « Théâtre Communautaire d'Antibes ».

Accusé réception Sous-préfecture :
Identifiant de l'acte :

Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus,
Suivent les signatures
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Député des Alpes-Maritimes,


Jean LEONETTI

"Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de NICE, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux. Sauf dans le cas où un régime de décision implicite d'acceptation est institué par la loi, le silence gardé pendant plus de deux mois par l'autorité administrative sur une demande vaut décision de rejet."

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : DCM N.00-14 - RENOUELEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL - THEATRE COMMUNAUTAIRE D'ANTIBES - DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET A L'ASSEMBLEE GENERALE -

Date de transmission de l'acte : 14/04/2014

Date de réception de l'accusé de réception : 14/04/2014

Numéro de l'acte : DCM1064-14 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 006-210600045-20140407-DCM1064-14-DE

Date de décision : 07/04/2014

Acte transmis par : Nadya ZENNIR

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique
5.2. Fonctionnement des assemblées